Vienne ' info n° 02



PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Carte d'identité du site Natura 2000 :

Nom:haute vallée de la Vienne

Région:Limousin

Départements :Corrèze, Haute-Vienne et Creuse Communes concernées :Millevaches, Peyrelevade, Saint-Setiers,

Nedde, Eymoutiers, Augne, Neuvic-Entier,

Bujaleuf, Masléon, St Denis-Des-Murs,

Eybouleuf, St Léonard-De-Noblat

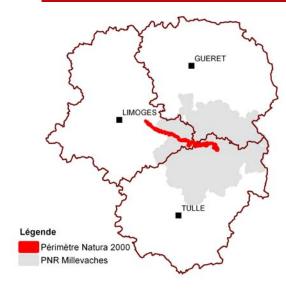
Opérateur du site :PNR de Millevaches en Limousin Surface du site:1318 hectares (dont 2 SIEM*)

Validation du Document d'objectifs

par le Comité de Pilotage :7 décembre 2010

Numéro 2

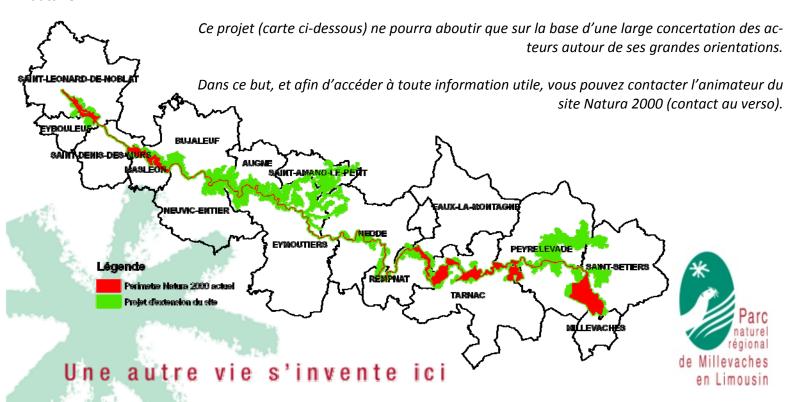
Juillet 2011



Info' spécial « Projet d'extension »

Depuis 2010, le Parc, en tant que structure animatrice du site Natura 2000 haute vallée de la Vienne, mène une réflexion autour d'un projet d'extension du site. Plusieurs réunions d'information avec les élus ont eu lieux en 2010 et 2011. Le 26 mai 2011, un groupe de travail s'est réuni sur ce thème de manière à échanger précisément sur le sujet.

L'intérêt d'une extension telle qu'elle est proposée est de favoriser l'utilisation des outils contractuels à l'attention des propriétaires et gestionnaires de terrain, et ce, dans l'intérêt des habitats naturels et espèces dites « d'intérêt communautaire ».



Contrat agricole - MAET : exemple d'une reconquête de milieux patrimoniaux par l'agriculture ...

La campagne de Mesures Agro Environnementales 2010 a permis la contractualisation d'une centaine d'hectares de landes et tourbiè-

A auoi servent ces MAET?

Vous découvrirez ci-dessous en images comment cet outil Natura 2000 a permis de ré-ouvrir un ensemble de 31 ha de tourbières et de 8 ha de landes sèches gérés par un élevage extensif.





2010 : un fourré de Pins... 2011 : une lande sèche restaurée!

La vie du site, en quelques chiffres... **MAET * :** - 165 hectares contractualisés

- 14 exploitants agricoles engagés

Contrat : - Restauration puis entretien de 4,5 ha de zones humides puis entretien par

pâturage à Servières (19).

- Projet de contrat forestier à Bujaleuf. **Groupe de travail :** 26 mai 2011 : travail avec

les acteurs du territoire concerné sur le thème de l'extension du site.

Comité de Pilotage : 7 réunions

Animation :

24 juin - sortie Engoulevent (sources de la Vienne) 5 juillet - faune flore des gorges de la Vienne

Connaissance : le Parc a accueilli en stage Brice Laborde qui étudie la biodiversité et les atteintes au cours d'eau. Dans ce cadre, il a découvert plusieurs dizaines de stations de Moules perlières.

Restauration de 4,5 ha de zones humides en Contrat Natura 20000 ... Au lac de Servières

Connaissez vous le lac de Servières à Peyrelevade?



Ce plan d'eau a été créé par EDF dans l'objectif de dériver de l'eau de la Vienne vers le Chammet, pour alimenter les grands barrages de la Maulde. Aujourd'hui, ce lac « peu géré » connait une colonisation végétale spectaculaire de type lande humide et tourbière. Ainsi, ce lac revêt un intérêt patrimonial fort en termes d'habitats naturels.

En ce début d'année 2011, la rencontre du PNR (animateur), d'EDF (propriétaire) et d'un acteur local propriétaire d'un troupeau de chèvres a permis d'élaborer un projet sur 4,5 ha de zones humides (réouverture et entretien par pâturage) grâce à un contrat Natura 2000.

Ainsi, au printemps 2012, ce magnifique lac composé de radeaux flottants, de landes humides et de tourbières sera en partie ré-ouvert et entretenu par pâturage, favorisant la dynamique tourbeuse. De plus, sur le plan paysager, cet écosystème sera visible sur environ 800 mètres depuis la route.

Un beau projet de conservation et de restauration de milieux naturels remarquables, rendu possible grâce à EDF, des acteurs locaux et des professionnels de l'environnement.

Un grand merci à tous.



Animateur du site : Cyril LABORDE PNR de Millevaches en Limousin 20, place des Porrots 19250 Meymac 05.55.95.39.64

c.laborde@pnr-millevaches.fr

Le petit glossaire du Vienne' info :

SIEM * : Site d'intérêt Ecologique Majeur. Ces milieux ont été identifiés par la charte du PNR et font l'objet d'une attention particulière quant à leur préservation.

MAET *: Mesure Agro-Environnementale. Il s'agit d'une aide agricole contractualisée pour 5 ans et répondant à un cahier des charges, éligible sur des territoires définis, comme les sites natura 2000.

Contrat Natura 2000 * : contrat signé entre un ayant droit et l'Etat, qui définit une action de gestion visant au maintien ou à la restauration d'un habitat naturel, d'un habitat d'espèces ou d'une espèce d'intérêt communautaire. Ces contrats sont intégralement financés.

Réalisée avec le soutien

de :





